

# L'Hebdo indépendant

Bulletin n° 651  
du 9 novembre 2017

par Robert del PICCHIA,

Sénateur  
des Français établis  
hors de France

## FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**AEFE : dites « 33 ».** Un grand nombre d'acteurs de la vie scolaire française à l'étranger se mobilisent pour alerter les pouvoirs publics sur la baisse, annoncée cet été, de la subvention de l'AEFE « *pour charge de service public* » pour 2017. L'AEFE dispose de 33 millions d'euros de moins que prévu. Comment répondre à ces exigences budgétaires, sans que cela soit au détriment des familles ou de la qualité de l'enseignement ? [s'interroge Jean-Marie LANGLET, conseiller à l'AFE](#). Selon le Quai d'Orsay, « *l'opérateur travaille activement à l'adaptation de son budget en 2017 et 2018* ». Le « *maintien de l'excellence pédagogique* » sera garanti par les mesures prises. L'établissement public a annoncé une hausse de la contribution des établissements en gestion directe et conventionnés à 9% de ces frais, contre 6% actuellement, comme l'expliquait Christophe BOUCHARD, directeur de l'AEFE, devant la [Commission de l'Enseignement, des affaires culturelles, de l'audiovisuel extérieur et de la Francophonie à l'AFE.](#) , [ce qui est dénoncé](#) par différents élus.

**CSG-CRDS pour les revenus immobiliers en France des non résidents.** L'amendement déposé par le député centriste des Français de l'étranger, Meyer HABIB, a été rejeté. Il proposait la suppression de la soumission aux prélèvements sociaux des revenus immobiliers, mesure « *injuste, absurde et contraire au droit européen* » selon lui. [Voir sa prise de parole ici](#).

**Et au Sénat ?** À l'initiative du sénateur Les Républicains des Français de l'étranger, Christophe FRASSA, les sénateurs de la majorité sénatoriale demanderont à nouveau l'abrogation du dispositif voté en 2012.

**Imposition des plus-values immobilières : le régime fiscal pour les non résidents est maintenu.** Le Conseil constitutionnel s'est prononcé sur une question prioritaire de constitutionnalité, procédure qui permet de saisir les Sages, à l'occasion d'un litige, sur la conformité à la Constitution de lois en vigueur. La question posée avait trait à l'[exonération à hauteur de 150.000 euros de plus-value nette imposable](#) dont peuvent bénéficier les Français établis hors de France. En effet, les contribuables ayant leur résidence fiscale en France peuvent obtenir l'exonération totale de la plus-value réalisée lors de la vente du bien qui constitue au jour de la cession leur résidence fiscale. À situations différentes, régimes fiscaux différents : [c'est conforme à la Constitution](#), ont estimé les membres du Conseil constitutionnel.

**Dans quelles conditions bénéficier de l'exonération partielle ?** Elle est limitée :

- à la vente d'**un seul bien** en France – il ne s'agit donc pas obligatoirement de l'ancienne résidence principale ;
- le cédant doit être une **personne physique** – par opposition aux SCI par exemple...,
- **non résidente en France**,
- **ressortissante de l'UE** ou d'un État membre de l'EEE ayant conclu avec la France une convention de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale – **peu importe donc le lieu d'établissement**,
- ayant eu son **domicile fiscal en France pendant au moins 2 ans** à un moment quelconque avant la vente,
- la **vente doit avoir lieu au plus tard au 31 décembre de la 5<sup>e</sup> année** suivant l'établissement de la résidence fiscale à l'étranger SAUF si le vendeur a la libre disposition du bien au moins depuis le début de l'année précédant celle de la vente. Dans ce cas, il n'y a pas de condition de délai.

## MONDE

**Paradise Papers.** Un Consortium international des journalistes d'investigation a publié de nouvelles révélations, issues de documents d'un cabinet d'avocats spécialisé dans les activités offshore.

*Aux États-Unis*, le secrétaire au commerce américain, Wilbur ROSS, utilise l'offshore pour faire des affaires avec des Russes, proches de Vladimir POUTINE ; Il a admis les faits, « *pas répréhensibles* », mais a annoncé qu'il vendrait probablement les parts qu'il possède dans la société concernée. Plus globalement, l'entourage de Donald TRUMP, a massivement recours à la finance offshore.

*Au Canada*, le trésorier de la campagne du premier ministre est visé. L'opposition a dénoncé « *l'hypocrisie* » du gouvernement, qui a fait de l'équité fiscale une priorité. Un porte-parole du parti de M. TRUDEAU a fait valoir que M. BRONFMAN agissait comme « *bénévole* » auprès du premier ministre, et n'est pas impliqué dans des décisions politiques.

*En Angleterre*, la reine Elizabeth II détiendrait des intérêts dans plusieurs fonds d'investissements situés dans des paradis fiscaux. Theresa MAY a refusé de s'engager sur la publication d'un registre des détenteurs de compagnies offshore, estimant que nombre de nouvelles mesures en vigueur avaient déjà amélioré la transparence. Le chef du parti travailliste, de son côté a laissé entendre que la souveraine devrait s'excuser.

La 2<sup>e</sup> vague de révélations a concerné les pratiques d'« *optimisation fiscale agressive* » de grandes entreprises multinationales. Il s'avèrerait ainsi que Engie, le groupe français d'énergie, a fait baissé sa facture fiscale sur des gains d'1 milliard d'euros via des transferts internationaux.

**La liste.** Les responsables européens se sont dits « *choqués* » par ces nouvelles révélations. Les ministres des finances de l'Union européenne se sont réunis pour discuter de la publication d'une liste noire des paradis fiscaux, assortie de sanctions dissuasives. Elle est attendue depuis des mois, mais la définition d'un paradis fiscal varie selon les pays. Or l'établissement d'une liste européenne, supposée plus efficace pour lutter contre l'évasion, demande un vote à l'unanimité. Elle serait adoptée avant la fin de l'année.

**Début de la COP 23.** Alors qu'un rapport américain approuvé par la Maison Blanche a confirmé que la période actuelle est la plus chaude de l'histoire de la civilisation moderne, la COP 23 a débuté ses travaux à Bonn sous présidence fidjienne. L'île est l'une des parties du monde la plus menacée et la plus impliquée dans la lutte contre le réchauffement climatique. Ce rassemblement est le premier depuis le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris.

**L'ONU réagit au blocus du Yémen.** Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a appelé l'Arabie saoudite à mettre un terme au blocus qui empêche l'acheminement de l'aide au Yémen. En réaction à un tir de missile de rebelles houthis pro-iraniens intercepté samedi au-dessus de l'aéroport de Riyad, l'Arabie saoudite avait fermé ses frontières avec ce pays.

**Arabie saoudite : le très grand ménage.** Une vague d'arrestations touchant au total une cinquantaine de princes royaux, d'anciens ministres et d'hommes d'affaires a déferlé sur le royaume. Parmi les interpellés, figure l'un des hommes les plus riches du monde, Al-Walid Ben TALAL.

**Démission du Premier ministre libanais.** Le président, Michel AOUN, a plaidé pour l'unité entre les forces politiques après la démission du Premier ministre, Saad HARIRI. Depuis l'Arabie saoudite, ce dernier avait dit craindre pour sa vie et dénoncé « *l'ingérence* » de l'Iran dans les affaires du Liban à travers le Hezbollah, son allié libanais.

**Suspension de l'élection présidentielle au Liberia.** Annoncée le jour où devait se tenir le second tour, entre l'ancien joueur de football George WEAH et le vice-président sortant Joseph BOAKAI, la suspension doit permettre une enquête sur les accusations de fraude soulevées par le parti du candidat arrivé 3<sup>e</sup> au premier tour.

## EUROPE

**Pas d'accord sur le glyphosate.** La nouvelle proposition de renouvellement d'autorisation du pesticide faite par la Commission européenne, pour 5 ans, soit une période deux fois plus courte qu'elle ne le souhaitait initialement, n'a pas convaincu les pays les plus réticents, comme la France. L'exécutif européen a souligné que 14 pays avaient « soutenu la proposition de la Commission ». Mais la majorité qualifiée n'a pas été atteinte. Le ministre français, Nicolas HULOT, avait indiqué que [la France ne voterait pas de prolongation de plus de trois ans de la licence](#).

**Pas de nouvel élargissement de l'UE.** Selon une étude, seule la Macédoine remplirait les critères d'adhésion avant 2023. Les 4 autres pays candidats ne seraient pas prêts avant 2035. Certains députés européens auraient demandé le retrait de la candidature turque, officiellement lancée en 1987.

**Les Indépendantistes catalans divisés.** Les deux principales formations indépendantistes catalanes, le PDeCAT et l'ERC, n'ont [pas trouvé d'accord](#) pour présenter une liste commune lors des élections régionales programmées le 21 décembre. En 2015, leur coalition avait remporté 62 des 135 sièges du Parlement de Catalogne, le soutien du parti indépendantiste d'extrême gauche CUP (10 élus) leur ayant permis d'obtenir une majorité. À noter que la Cour constitutionnelle espagnole a annulé la déclaration d'indépendance catalane.

**Carles PUIGDEMONT libéré sous condition par la justice belge.** Sous le coup d'un mandat d'arrêt européen, le président destitué de Catalogne et 4 de ses ministres s'étaient rendus à la police. Placés en garde à vue, ils ont été entendus pendant plus de 10 heures. Les cinq hommes ne peuvent pas quitter la Belgique sans l'accord d'un juge et doivent comparaître d'ici à 15 jours.

**Royaume-Uni : démissions en série.** La secrétaire d'État au Développement international, Priti PATEL, a démissionné après avoir rencontré des personnalités politiques israéliennes sans en informer son ministre de tutelle ou le chef du gouvernement. Dans la même semaine que le ministre de la Défense, mis en cause dans une affaire de harcèlement sexuel. Ce scandale pourrait également toucher le vice-premier ministre et le secrétaire d'État au Commerce international.

**Les Roumains mobilisés contre une réforme de la justice.** Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté pour protester contre un projet de réforme de la justice préparé par le gouvernement et actuellement débattu au Parlement. Selon la Commission européenne, ce texte réduirait l'efficacité de la lutte contre la corruption. La Roumanie est considérée comme l'un des États de l'Union européenne les plus corrompus.

**Philippe LÉGLISE-COSTA, nouveau visage de la France à Bruxelles.** L'ambassadeur français à Bruxelles, Pierre SELLAL, sera remplacé le 20 novembre par l'actuelle tête du secrétariat général des Affaires européennes, la discrète mais stratégique administration française qui centralise tous les dossiers européens des ministres français.

**Riche BCE.** Les obligations rachetées par la Banque centrale européenne, dans le cadre de son programme d'achat de dettes, arrivant à maturité, vont représenter au total près de 130 milliards d'euros d'ici à octobre 2018, qui pourront être réinvestis.

**La Cour suprême allemande demande l'inscription d'un « troisième sexe »** sur les registres de naissance, afin [d'éviter les « discriminations » pour les personnes intersexuelles](#) (qui disposent des caractéristiques des deux sexes et ne se sentent ni homme ni femme). Depuis mai 2013, il est déjà possible en Allemagne de laisser vide le champ relatif au sexe.

**Les quatre fourmis européennes.** L'Allemagne et la Suède accueillent Chypre et Malte parmi le club ultra-select des membres de l'Union européenne n'épuisant pas la totalité de leurs recettes annuelles. Le plus excédentaire de tous est la Suède, qui mettra jusqu'au... 20 janvier 2018 pour dépenser l'ensemble des recettes qu'elle aura encaissées en 2017.

## POLITIQUE INTÉRIEURE

**Grande marche pour l'Europe.** Emmanuel MACRON souhaite l'organiser « *début 2018* » pour « *faire émerger les préoccupations et propositions concrètes des citoyens sur le projet européen* ». Dans ce cadre, le parti La République en Marche a annoncé le lancement d'un [atelier auprès de ses adhérents](#) et d'une formation en ligne ouverte à tous sur l'Europe.

« **Twitter n'est pas en dehors de la République** ». En réponse à une question d'un député sur les menaces de mort diffusées sur les réseaux sociaux visant « Charlie Hebdo », le Premier ministre, Édouard PHILIPPE, a indiqué souhaiter « *dès lors qu'une menace de cette gravité est proférée, quel que soit le média sur lequel elle est proférée, que des poursuites puissent être diligentées afin que des sanctions puissent être prononcées* ». Il a ensuite fustigé « *cet anonymat souvent dérisoire et souvent abject derrière lequel se cache un certain nombre d'individus pour proférer des menaces* ». Le parquet de Paris a ouvert une enquête.

**Lente transition énergétique.** Alors que la loi de 2015 sur la transition énergétique prévoit de ramener de 75% à 50% d'ici à 2025 la part du nucléaire dans la production d'électricité française, le ministre de la Transition écologique, [Nicolas HULOT](#), a déclaré qu'un tel objectif serait « *difficile* » à [atteindre](#), sauf à relancer la production « *à base d'énergies fossiles* ». Il réagissait au bilan prévisionnel publié par le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, selon lequel cet objectif conduirait à une utilisation accrue des centrales à gaz ou à charbon et « *à une augmentation des émissions de CO<sup>2</sup>* ».

**La France à l'heure du Mexique.** Jean-Yves LE DRIAN, le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, s'est rendu au Mexique « *afin d'entretenir le dynamisme du dialogue politique de haut niveau engagé entre les deux pays* », précise le Quai d'Orsay. Objectif : [renforcer le partenariat bilatéral stratégique](#).

## PARLEMENT

### Assemblée nationale

**Une contribution exceptionnelle pour les grands groupes.** Les députés ont adopté un projet de loi de finances rectificative pour 2017 prévoyant un mécanisme pour rembourser une taxe sur les dividendes perçue indûment pendant 5 ans. Créée en 2012 par le gouvernement de Jean-Marc AYRAULT, cette taxe a été jugée illégale par la Cour de justice de l'UE puis par le Conseil constitutionnel. L'État doit rembourser 10 milliards d'euros aux entreprises qui s'en sont acquittée. Le projet de loi de finances rectificative prévoit qu'il n'en prenne que la moitié en charge dans le budget de 2018, pour maintenir le déficit sous le seuil de 3% du PIB, l'autre moitié étant compensée par une « *contribution exceptionnelle* » visant les plus grandes entreprises. Le projet de loi finances pour 2018 avait déjà supprimé la taxe sur les dividendes. Le Sénat doit se prononcer à son tour.

**La questure en quête d'économie.** Le bureau de l'Assemblée nationale a entériné la fin du régime spécial de retraite des députés, réforme qui devrait, « *à terme* », engendrer environ 10 millions d'euros d'économies par an, ainsi que l'alignement sur le droit commun de leur allocation chômage. Florian BACHELIER, LREM, un des 3 questeurs (chargé des finances de l'institution), avait par ailleurs indiqué « *vouloir en finir avec des dépenses injustifiables aux yeux des Français, comme la gratuité de transport à vie dont bénéficient les députés, la majoration des retraites des parlementaires ou les avantages des anciens présidents* ». Autre questeur, Thierry SOLERE, confirme les chiffres de son collègue et propose d'interrompre l'acquisition d'un immeuble à proximité de l'Assemblée, destiné à l'aménagement de bureaux-chambres. Selon lui, les députés « *de tous les bancs* », sont favorables à des « *solutions moins onéreuses* », comme la « *colocation* » ou « *des sites type AirBNB* ».

**Pas d'accord.** « *Je n'ai pas été élu sur un mot d'ordre de baisse des dotations de l'État* » a répondu le Président de l'Assemblée nationale, François de RUGY, qui ne trouve pas que l'Assemblée nationale soit « *surdotée* ». Marc FESNAU, président du groupe MoDem a mis en garde contre une forme de



démagogie » dans la présentation des réformes. L'élu refuse notamment de céder à la propension à « *s'autoflageller en permanence en s'excusant des moyens de la démocratie* », appelant à « *regarder sereinement les moyens donnés aux assemblées françaises par rapport aux autres pays* ».

**Rapport spécial sur les pouvoirs publics : le budget de l'Élysée en hausse.** Philippe VIGIER voit une « urgence » à renforcer la « protection des personnes et des bâtiments » et explique que le Président de la République s'est « montré extrêmement attentif à l'élaboration du budget de l'Élysée pour 2018 ». Cette augmentation de crédits de 3 millions d'euros est également justifiée par « l'installation dans le palais de l'Élysée de la nouvelle structure de pilotage du renseignement ».

**Quelques chiffres :** Emmanuel MACRON est rémunéré 13.884,73 euros net par mois. Sa rémunération est fixée par décret. Les 53 membres du cabinet perçoivent un salaire mensuel net (primes incluses) compris entre 6.000 et 15.000 euros. Concernant les « *frais de coiffure et de maquillage* » du président, « *indispensables pour une personnalité qui évolue sans cesse devant les caméras* », le rapporteur estime que « *la gestion en la matière laisse grandement à désirer* ». Il préconise « *le recrutement de jeunes gens en début de carrière distingués pour leur talent* », meilleurs ouvriers de France par exemple.

### Sénat

**LARCHER sans limite.** Le Président du Sénat a réitéré son opposition à la limitation dans le temps des mandats, qui constitue une promesse de campagne d'Emmanuel MACRON. « *J'y suis défavorable, car c'est la démocratie qui doit s'exprimer, que ce soit pour les élus locaux comme pour les parlementaires* ». Et d'expliquer : « *il y a des réalités. Nous avons besoin d'élus locaux. Quand on sait ce que c'est que la vie d'un maire d'une ville de 20.000 habitants, le niveau d'indemnités qu'on lui donne, la judiciarisation, je peux vous dire que nous avons besoin d'élus d'expérience et qu'on aura du mal, parfois, à en trouver* ». Gérard LARCHER s'est en revanche déclaré favorable à la réduction du nombre de parlementaires. Évoquant le chiffre de 240 sénateurs, qui feraient face à 400 députés, le 2<sup>e</sup> personnage de l'État observe qu'il s'agit d'un retour aux assemblées « *ante - François MITTERRAND* ».

**Hydrocarbures.** Le Sénat a adopté en première lecture, par 190 voix pour et 141 voix contre, le projet de loi mettant fin à la recherche ainsi qu'à l'exploitation des hydrocarbures. Objectifs : amorcer la sortie progressive de la production d'hydrocarbures sur le territoire français à l'horizon 2040, en n'attribuant plus de nouveaux permis d'exploration d'hydrocarbures et en ne prolongeant pas les concessions d'exploitation existantes au-delà de 2040 ; interdire l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste et de l'ensemble des hydrocarbures non conventionnels ; autoriser le Gouvernement à légiférer par ordonnance pour prendre des dispositions concernant la sécurité d'approvisionnement en gaz naturel des consommateurs français ; sécuriser le dispositif du contrat unique de fourniture et de distribution de gaz ou d'électricité.

## ÉCONOMIE & DÉFENSE

**Climat des affaires : la France rétrogradée** au 31<sup>e</sup> rang dans le classement de la Banque mondiale. Ce rapport passe au crible le cadre réglementaire qui s'applique aux PME dans 190 économies, en évaluant notamment dans quelles conditions celles-ci peuvent lancer leur activité, avoir accès à l'électricité, au crédit ou payer leurs impôts. Dans ce palmarès, la France a obtenu la note de 76 sur 100. La Nouvelle-Zélande en tête, la Somalie en dernière position.

**Le Canada accueillant.** Le pays d'Amérique du Nord veut, en priorité, répondre à ses besoins de main-d'œuvre et compte accueillir un million de migrants d'ici à la fin 2020. En 2018, la résidence permanente serait accordée à 310.000 étrangers.

**Le tabac va (beaucoup) augmenter.** Après 4 ans de stabilité, le prix du paquet de cigarettes va augmenter en moyenne de 30 centimes dès ce lundi. Cette hausse sera suivie d'une autre, d'1 euro, en 2018. À terme, le prix du paquet doit augmenter 6 fois d'ici à la fin 2020 pour atteindre 10 euros.

## SANTÉ, SOCIÉTÉ ET CULTURE

**Opération antiterroriste en France et en Suisse.** Neuf personnes âgées de 18 à 65 ans ont été arrêtées en région parisienne et dans le sud de la France ainsi qu'une dixième en Suisse. Le groupe, qui communiquait via la messagerie Telegram, est soupçonné par les enquêteurs d'avoir nourri des projets d'actions violentes.

**Tuerie dans une église texane :** le tireur aurait dû être inscrit au registre des criminels. Devin Kelley, l'ancien militaire qui a tué 26 personnes à Sutherland Springs, avait été condamné pour violences conjugales et expulsé de l'armée. Son crime n'a pourtant pas été communiqué au FBI par l'US Air Force, ce qui aurait pu empêcher le tireur d'acquérir une arme.

**Le sous-continent indien suffoque.** Les autorités de la capitale indienne, New Delhi, [ont ordonné la fermeture de toutes les écoles de la ville jusqu'à la fin de la semaine](#) pour faire face à une forte pollution aux particules fines qui affecte l'Inde et le Pakistan. Les appareils de mesure de la qualité de l'air ont enregistré une concentration en particules fines de 1.000 microgrammes par mètre cube à New Delhi, soit 40 fois le niveau maximum recommandé par l'Organisation mondiale de la santé.

**Le Japon veut taxer ses touristes.** La [taxe « sayonara »](#) de 1.000 yens, soit 7,5 euros, serait appliquée à toutes les personnes, citoyens japonais ou touristes étrangers, sortant du territoire.

**Aide aux devoirs gratuite.** Le ministre de l'Éducation nationale, [Jean-Michel BLANQUER, a annoncé l'entrée en vigueur d'un dispositif de soutien scolaire gratuit](#) d'une heure par jour à destination des collégiens « *pour lutter contre les inégalités* ». Il a précisé que cette mesure serait étendue à l'école primaire à la rentrée 2018.

**Famille spoliée sous l'Occupation :** l'Établissement public des Musées et de l'Orangerie s'est vu condamné à remettre l'œuvre « La cueillette », placée sous séquestre, aux descendants du collectionneur Simon BAUER, dont les tableaux avaient été confisqués en 1943. L'œuvre avait été achetée 800.000 dollars chez Christie's à New York en 1995.

**Inauguration du Louvre Abu Dhabi.** Emmanuel MACRON s'est rendu aux Émirats arabes unis, pour y inaugurer le Louvre, issu d'un partenariat entre la France et l'émirat, dans un bâtiment conçu par l'architecte français Jean NOUVEL.

**Le prix Goncourt** récompense Éric VUILLARD pour « L'Ordre du jour, un récit de l'Anschluss et « *l'aspect poisson des combinaisons et de l'imposture qui font l'histoire* ». Le prix Renaudot a quant à lui récompensé Olivier GUEZ pour « La Disparition de Josef Mengele ». L'auteur strasbourgeois livre un récit « *âpre et sec* » des dernières années du médecin tortionnaire d'Auschwitz.

## CARNET ET NOMINATION

La romancière **Leïla SLIMANI** a été nommée Représentante personnelle du chef de l'État pour la Francophonie.

**Marie MASDUPUY**, ambassadrice au Koweït.

**Nicolas GALEY** ambassadeur aux Philippines.

**Marie-Annick BOURDIN**, ambassadeur au Bangladesh.

**Sandrine GAUDIN**, secrétaire générale des affaires européennes.

**Guillaume LEMOINE**, chef des opérations d'urgence au centre de crise et de soutien du Quai d'Orsay.

**Christophe CASTANER**, seul candidat aux fonctions de Délégué général de La République en Marche.

**Laurent HENART** et **Thierry CORNILLET**, candidats à la présidence du Parti radical valoisien.

**Christophe FRASSA**, sénateur LR des Français de l'étranger, élu Président de la Fraternelle parlementaire.

L'Hebdo indépendant, tous droits réservés. Responsable de rédaction : Olivia RICHARD, avec la collaboration de Jean-Pierre VILLAESCUSA. La Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour. Les informations contenues dans l'Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. tél : + 33 1 42 34 26 87 ou par mail : r.delpicchia@senat.fr